

Nombre de Conseillers  
en exercice : 29

Présents à la séance : 28

Pouvoir : 1

Date de la convocation :  
6 mars 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le douze mars à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Adeline CARITEY et Marie-Christine BOIREAU.

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Amélie VION, Didier PICARD, Pascale BARBIER, Eric RICHARD, Brigitte MARTIN, Richard MILON, Virginie ERRARD, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSEON, Sandra GUINOT, Nelly MONNOT, Pascal GERARDIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Didier DEMAY, Pascale DESRAY, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Matthieu GRIVEL, Adeline CARITEY, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Elise MARTIN, Didier BERNARD, Marie-Christine BOIREAU, Laurent LAGRIFFOUL, Jacqueline PENAUD.

**ETAIT EXCUSE ET A DONNE POUVOIR :** Jérôme VINCENT à Pascale BARBIER.

## Objet : Voirie – Classement dans le domaine public de l'impasse de l'Esplanade, de la rue du Clos, des rues des Forgerons et du Puits Romain, de la place de l'Ecorcherie et de l'avenue de l'Europe

### Exposé :

Par un acte notarié en date du 22 décembre 2023, la commune de Saint-Rémy a acquis la propriété d'une partie de l'Impasse de l'Esplanade, cadastrée AY 81 (932 m<sup>2</sup>) appartenant aux copropriétaires.

Par un acte notarié en date du 5 janvier 2023, la commune de Saint-Rémy a acquis la propriété des rues formant le lotissement « Les Terres de Diane » auprès de la SEM Val de Bourgogne, lotisseur-aménageur, à savoir :

- La rue des Forgerons
- La rue du Puits Romain
- La place de l'Ecorcherie
- L'avenue de l'Europe entre le n°1 et le numéro 5bis.

Ces rues sont, à ce jour, cadastrées, AL353, AL 494, AL 513, AL 521, AL 522, AL 536, AL 537, AL 539, AL 545, AL 570, soit 7 146 m<sup>2</sup>.

Auxquelles s'ajoutent les parcelles AL20, AL21, AL22, AL25, AL26, AL467, AL469, soit 519 m<sup>2</sup> déjà propriétés de la commune au moment de la création du lotissement.

Par un acte notarié en date du 22 décembre 2023, la commune de Saint-Rémy a acquis la propriété de la rue du Clos et des chemins piétonniers constituant le lotissement « Le Cottage », cadastrée AX204, AX303, AX316, soit 5 540 m<sup>2</sup>, appartenant à l'ASL Le Cottage.

Il est rappelé que pour permettre à ces rues d'obtenir le statut de voies communales et d'être classées dans le domaine public, ces dernières doivent faire l'objet d'un acte de classement, sous forme d'une délibération.

Le Service Départemental des Impôts Fonciers se chargera de les inscrire dans le domaine public communal.

Le tableau des voies communales sera mis à jour en conséquence.

### Visa :

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques,  
Vu les articles L 141-1 et L 141-3 du Code de la Voirie Routière.

### Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE le classement dans le domaine public communal des voies citées précédemment.
- AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette délibération.

### Vote : POUR à l'unanimité

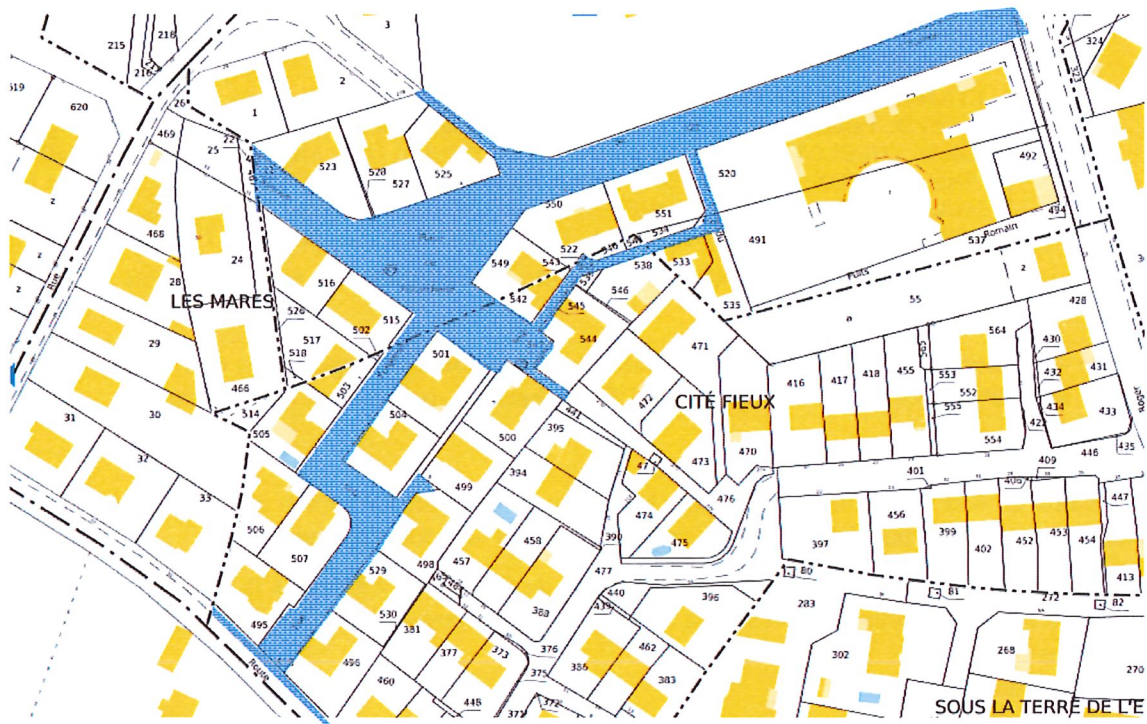
Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER  
Maire

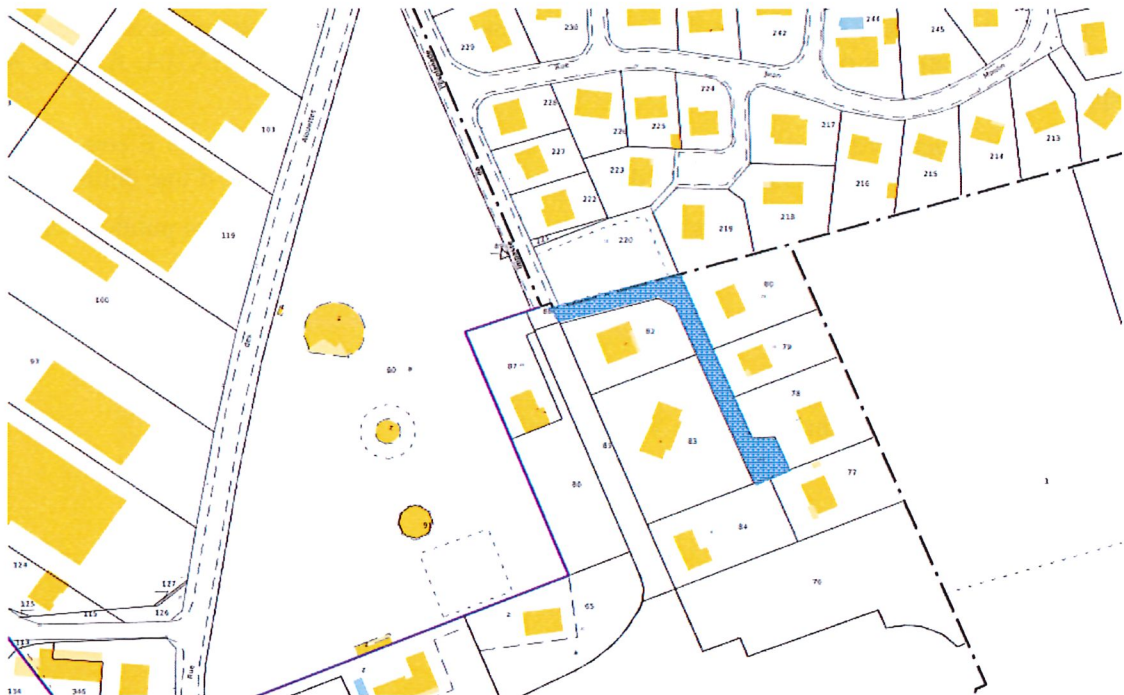


Certifié exécutoire pour avoir été reçu à  
la Sous Préfecture  
le 13 MARS 2024  
et publié, affiché ou notifié  
le 13 MARS 2024  
Florence PLISSONNIER  
Maire



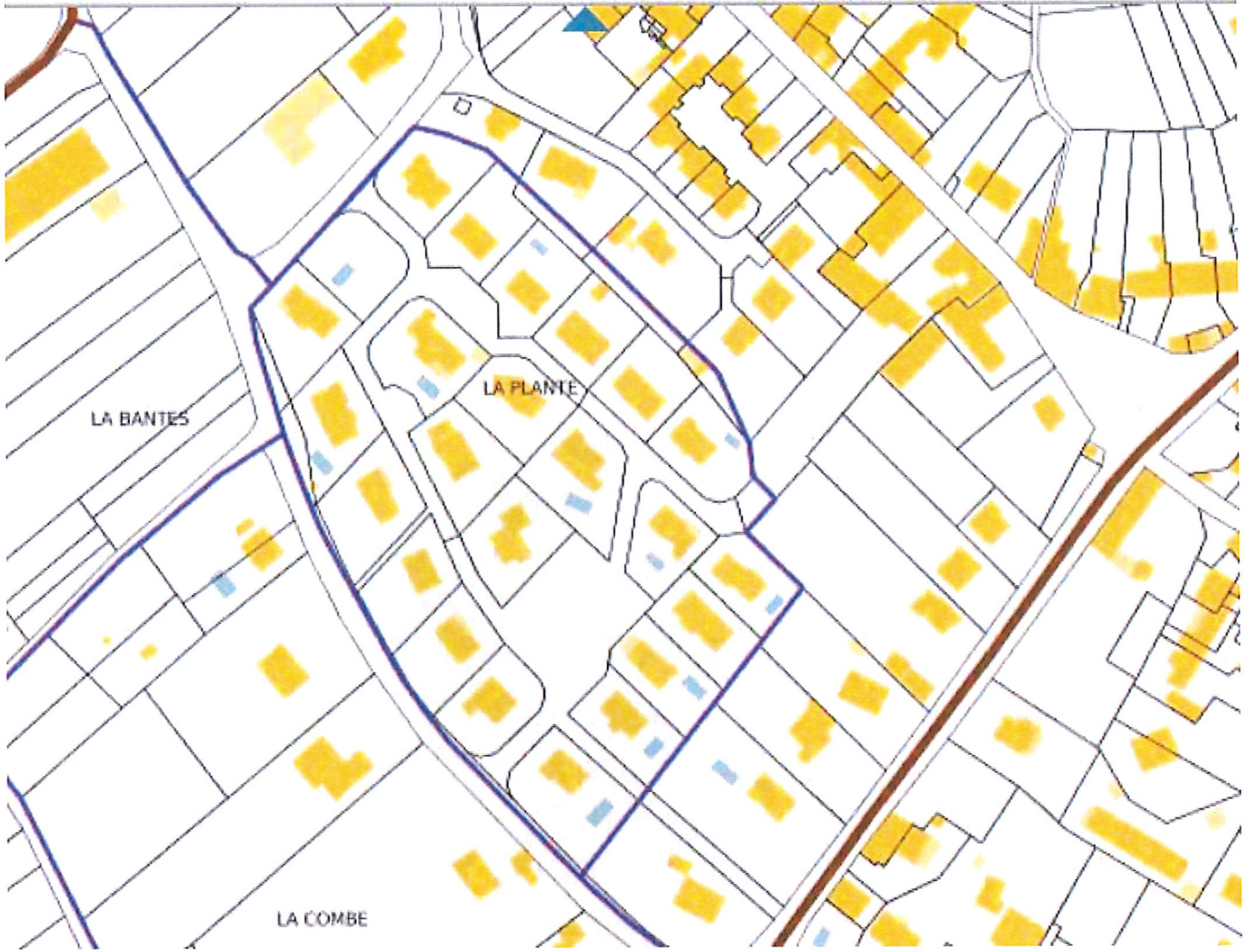


Rue des Forgerons, rue du Puits Romain, place de l'Ecorcherie, avenue de l'Europe.



Impasse de l'Esplanade





Rue du Clos

